

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 5

Artikel: Les fortifications du Mont Vully
Autor: Keller, Jürg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les fortifications du Mont Vully

En marchant du bassin lémanique vers Berne et, plus loin, vers le Rhin, on passe obligatoirement par la région de Morat qui est canalisée, au Nord-Ouest par le Jura, au Sud-Est par les sinuosités creusées par la Sarine. Cette région entre le Jura et la Sarine près de Laupen, dominé par le Mont Vully, représente un « passage obligé » pour tous les mouvements depuis l'Ouest vers l'intérieur du pays.¹

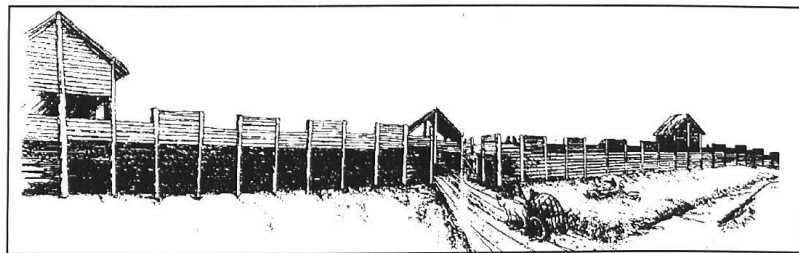
■ Brigadier Jürg Keller

La région stratégique de Morat

Déjà les Romains ont construit leur capitale helvétique, Aventicum, dans ce passage obligé. Une route menait depuis cette cité via Petinesca (près de Bienne) vers Vindonissa (Windisch près de Brugg). Plus tard, au XII^e et XIII^e siècle, de nombreuses villes ont été fondées entre le Jura et la Sarine; au milieu se trouve, en tant que point de contrôle de toute la région, la ville de Morat, fondée par les Zähringen.

Dans les siècles suivants, ce passage obligé, avec son centre Morat et le Mont Vully comme hauteur dominante, est le lieu de maints événements guerriers: la défaite des Gugler près de Ins en 1375, les batailles de Grandson et Morat contre la Bourgogne en 1476, ainsi que les opérations militaires contre les envahisseurs français en 1798, pour ne citer que les plus connus.

La région de Morat n'a pas seulement une valeur stratégique. A cause de sa topographie favorable, des axes routiers la traversent depuis de nombreux siècles. Aujourd'hui, on trouve



Aspect supposé de l'oppidum.

sur les trente kilomètres entre le Jura et la Sarine trois autoroutes (A5, A1 et A12), deux lignes de chemin de fer nationales (la ligne Lausanne - Bâle le long du Jura, la ligne Berne - Fribourg - Lausanne) et deux lignes régionales (la ligne Lyss - Morat - Payerne et la ligne Fribourg - Neuchâtel). Pour l'approvisionnement de notre pays en énergie, des lignes à haute tension se croisent à la centrale de Galmiz, assurant l'approvisionnement du pays. Des conduites de gaz naturel et même un *pipeline* pour le pétrole (Cressier) traversent la région. Une très haute concentration de moyens de communications et de transport! Il n'est donc pas étonnant que, durant les deux guerres mondiales, la région de Morat ait été un secteur stratégique important pour la défense du pays, d'où la fortification de Morat pendant la Première Guerre mondiale, la position militaire du même nom pendant la Seconde.

Des fortifications depuis plus de deux mille ans

Les premières fortifications du Mont Vully (ou Wistenlacherberg en allemand) remontent à la tribu celte des Helvètes qui, à la fin de l'époque de la Tène (II^e et I^{er} siècle av. J.-C.) ont érigé un *oppidum*. En témoignent deux gradins boisés, situés à quelques douzaines de mètres à l'ouest de l'actuel point de triangulation. Des panneaux d'information près de la présumée porte d'entrée de l'*oppidum* donnent plus de renseignements.

Le mont Vully perd ensuite, pendant des siècles, toute valeur stratégique, si l'on fait abstraction du système d'alarme de l'ancien Etat de Berne avec ses *Chutzen*², dont l'un se trouve justement sur le Mont Vully.

¹ Traduction en français par Niklaus Meier, étudiant en droit.

² Feu d'alarme de la République de Berne.

Ce n'est qu'après l'invasion des Français en 1798 et les troubles qui suivent en Europe que le Mont Vully reprend de l'importance. Une éventuelle attaque française venue de l'Ouest représente alors logiquement l'élément central des planifications militaires suisses. Pour ce scénario, on envisage des fortifications, entre autres sur le Jolimont et le Mont Vully. Même pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, même après le passage à l'Etat fédératif, les chefs de l'Etat-major général poursuivent leurs planifications pour la région Jolimont - Vully.

Après son entrée en fonction en 1905, Theophil von Sprecher, utilise les projets de ses

prédécesseurs comme bases de ses études sur les fortifications. Comme eux, il part de l'idée que le plus grand danger pour la Suisse vient de l'Ouest, donc de la France. Nous savons aujourd'hui que cette analyse est juste puisque, au début et pendant la Première Guerre mondiale, la France envisage, avec ses importantes planifications «H» (comme Helvétie), une traversée en force de la Suisse et une offensive contre l'aile gauche des armées allemandes.

A la suite de son analyse du «scénario Ouest», Sprecher considère comme «passage-clé» le secteur relativement étroit de Morat entre le Jura et la Sarine. A cette époque, plusieurs axes routiers et ferroviaires, condui-

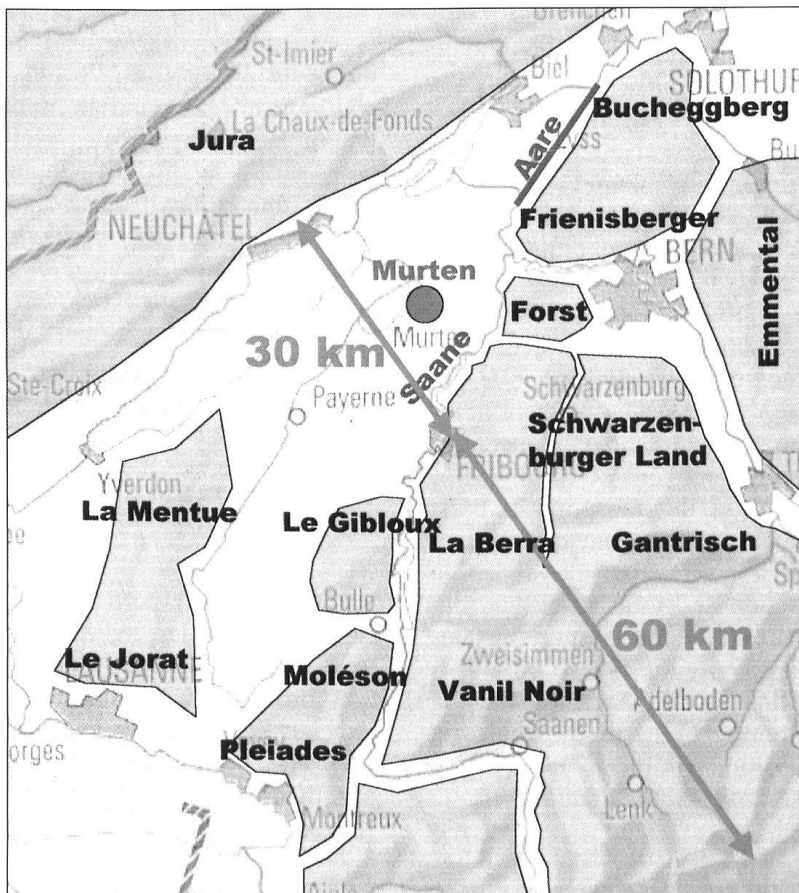
sant de l'Ouest et du Sud-Ouest en direction de Berne, se croisent déjà dans la région. Avant la Première Guerre mondiale, on approfondit par conséquent les planifications tactiques et techniques concernant Morat.

Première Guerre mondiale: la fortification de Morat

Au début de la Première Guerre mondiale, l'Etat-major général suisse lance l'ordre de mobilisation générale le 3 août 1914. Les commandants de corps Wille et Sprecher sont désignés, le premier comme Général, le second comme chef de l'Etat-major général. L'ordre pour le «commandement de la Fortification de Morat» est émis par le chef de l'Etat-major général le 8 août.

Le conseiller d'Etat Bolli de Schaffhouse, juriste et colonel de milice, est désigné comme commandant, alors que le capitaine EMG Bircher, futur divisionnaire, devient son chef d'état-major. Les troupes comptent, à côté d'une brigade combinée d'infanterie, des cyclistes et de l'artillerie, du génie, des troupes de télégraphe et des sanitaires, au total environ 10000 officiers, sous-officiers et soldats.

L'ordre pour la fortification de Morat, «Strictement secret», prévoit «la fortification provisoire de la ligne Zihlkanal - Vuilly [ancienne orthographe] - Morat - Salvenach - Laupen, avec comme buts:



a) La défense de Berne contre des offensives menées à travers la Zihl et à partir du canton de Vaud.

b) La préservation d'une liberté de manœuvre pour l'armée; elle doit pouvoir compter sur une couverture sûre en cas d'attaque par l'ouest de la Sarine ou par le nord du lac de Biene. Des travaux de fortifications à l'ouest ou au sud de Laupen ne sont alors pas jugés nécessaires.»

Le commandement de la fortification de Morat dispose de liaisons téléphoniques et télégraphiques directes avec le commandement de l'armée à Berne.

Le colonel Bolli divise sa zone fortifiée en trois secteurs :

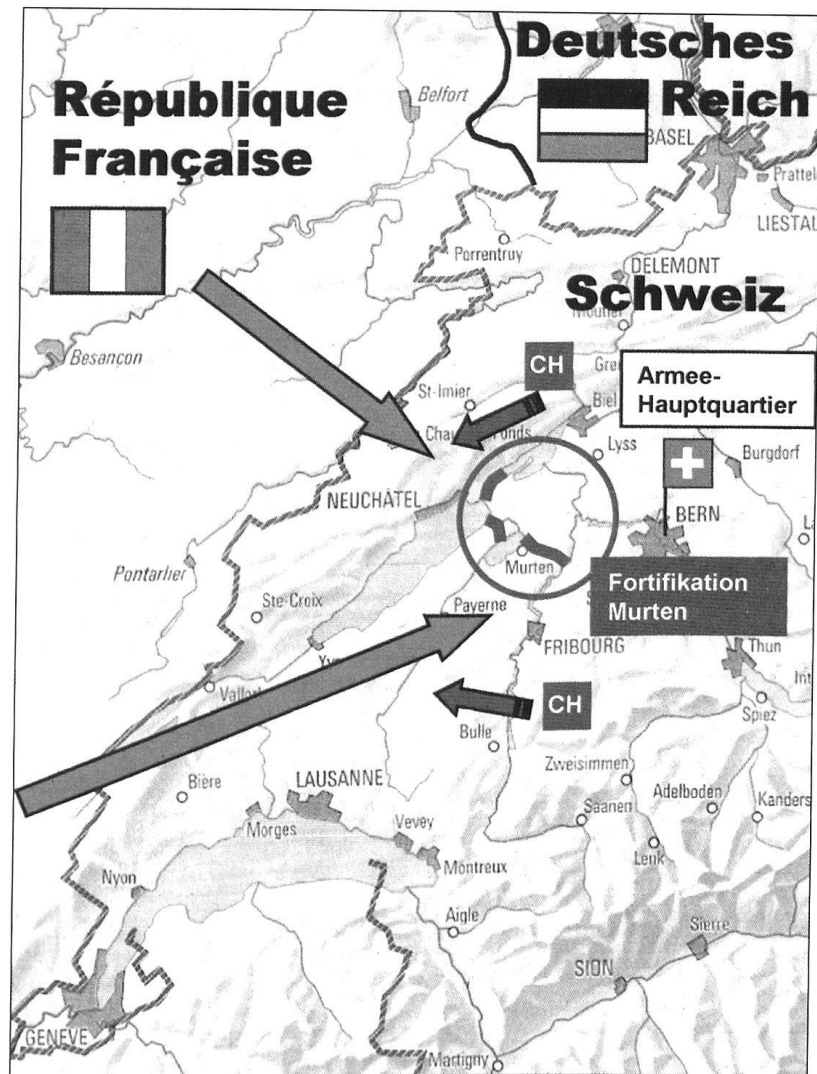
- Le secteur «Jolimont», qui empêche un franchissement du Zihlkanal entre le lac de Neuchâtel et le lac de Biene.

- Le secteur «Vully», qui ferme le passage entre les lacs de Neuchâtel et Morat.

- Le secteur «Morat - Sarine», qui interdit une percée entre le lac de Morat et la Sarine près de Bösingen.

La construction des fortifications

Dès le début de la guerre, une importante activité de construction de positions débute dans la région de Morat. En plus des troupes mentionnées participent aux travaux quelque 200 à 250 pionniers civils et, suivant l'activité, 900 ouvriers. L'infanterie ne peut être employée que d'une manière limitée, puisqu'elle doit en priorité



effectuer des manœuvres en formation.

A la mi-novembre, c'est-à-dire environ trois mois après la mobilisation générale, le commandant de la fortification dresse un premier bilan pour l'Etat-major général sur l'état d'avancement des travaux. Il signale pour le secteur «Mont Vully» le progrès des positions d'infanterie et d'artillerie ainsi que des points d'observation.

1. Points d'appui de l'infanterie

- «Vully le Haut» et «Sur le Mont» terminés;

- «Réduit du Vully» et «La Fin des Fourges» pas encore terminés.

2. Batteries de 12 cm de l'artillerie à pied

- «Mont Vully» terminé, avec direction de tir vers l'Ouest en appui des positions d'infanterie;

■ «Sur les Planches» prêt à l'installation et au tir, travaux à l'intérieur en cours (direction de tir vers le Sud en appui de l'infanterie de la ligne de défense Morat - Sarine).

3. Points d'observation et d'éclairage

Sur le «Plan Châtel» et Vully, dans le «Réduit du Vully», les autres points de son bilan sont sommairement:

■ exploration jusque dans la région d'Yverdon - Moudon avec la cavalerie et des cyclistes; reconnaissance aérienne sur le Jura et les cols du Jura;

■ utilisation d'aérostiers militaires pour la conduite du feu d'artillerie;

■ positions avancées dans la région de la Broye;

■ emplacement du poste de commandement: Mont Vully;

■ intervention des réserves;

■ utilisation des mitrailleuses et des canons 8,4 cm dans la défense;

■ état d'achèvement de la «Route militaire», encore aujourd'hui appelée ainsi, de Sugiez sur le Mont Vully et, plus loin, vers «Sur le Mont de Praz».

Dans les années suivantes, on continue à améliorer la fortification de Morat et les positions du Mont Vully. On peut alors exploiter les expériences de guerre des belligérants, relayées par les officiers envoyés en mission. A cette époque, on pratique déjà la «coopération» et on en intègre les résultats dans la préparation à l'engagement.

Les travaux d'extension ont lieu, surtout en 1915. Ensuite, leur rythme va diminuer. Jusqu'à la fin de la guerre, de nombreuses constructions ne dépassent pas le stade de la planification.

L'extension de 1915

■ Construction de tranchées entre les points d'appui d'infanterie.

■ Mise en place de réseaux de fil de fer barbelé devant les tranchées et les points d'appui.

■ Engagement de mitrailleuses et de canons 8,4 cm comme appui sur les flancs et devant les points d'appui.

■ Renforcement de l'artillerie

■ Conduites d'eau (on a trouvé des sources qu'on utilise encore aujourd'hui et dont les noms rappellent cette époque, par exemple: «Bas Vully Source militaire»).

■ Lignes téléphoniques.

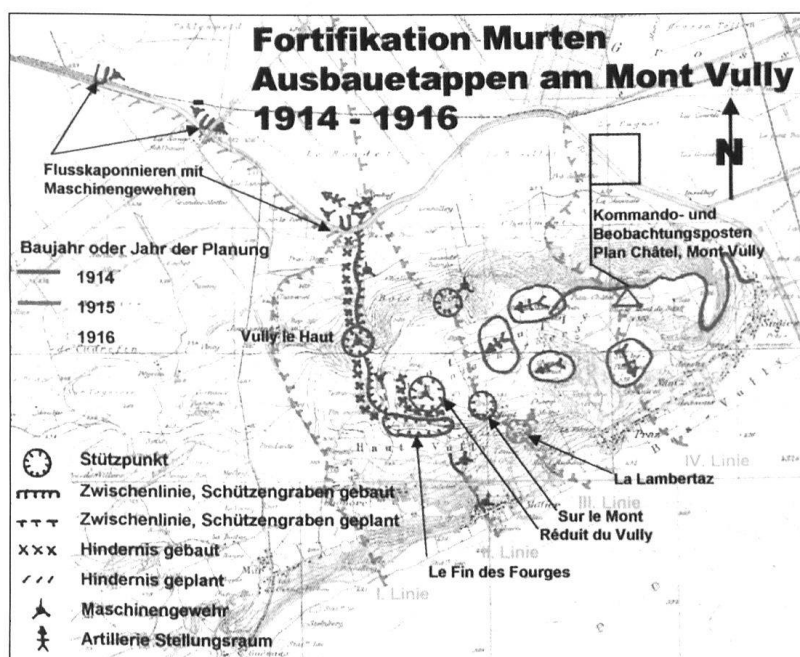
■ Eclairage.

■ Préparation de l'évacuation de la population civile.

Les extensions entre 1916 et 1918

La première et unique ligne de défense est complétée par plusieurs positions échelonnées qui donnent une profondeur au dispositif. Dans la région de Vully, on envisage quatre lignes, dont trois avec des fortifications. Ces trois lignes relient le lac de Neuchâtel, respectivement le canal de la Broye au lac de Morat; la troisième ligne devrait aller jusqu'à Witzwil. La profondeur du dispositif est encore augmentée par des postes avancés dans la région de Gletterens et de Grandcour, qui sont pris en charge par des cyclistes, des dragons et des équipages de bateaux.

En 1915 et en 1916, on creuse dans la molasse, sans l'utilisation d'explosifs, le fort «La Lambertaz» (ancienne ortho-



graphe). Il comprend quatre positions avec chacune deux mitrailleuses, des postes d'observation, quelques magasins de munitions et des abris. Il s'agit du fort situé en dessous du restaurant «Mont Vully», qui est en bon état et librement accessible aujourd'hui.

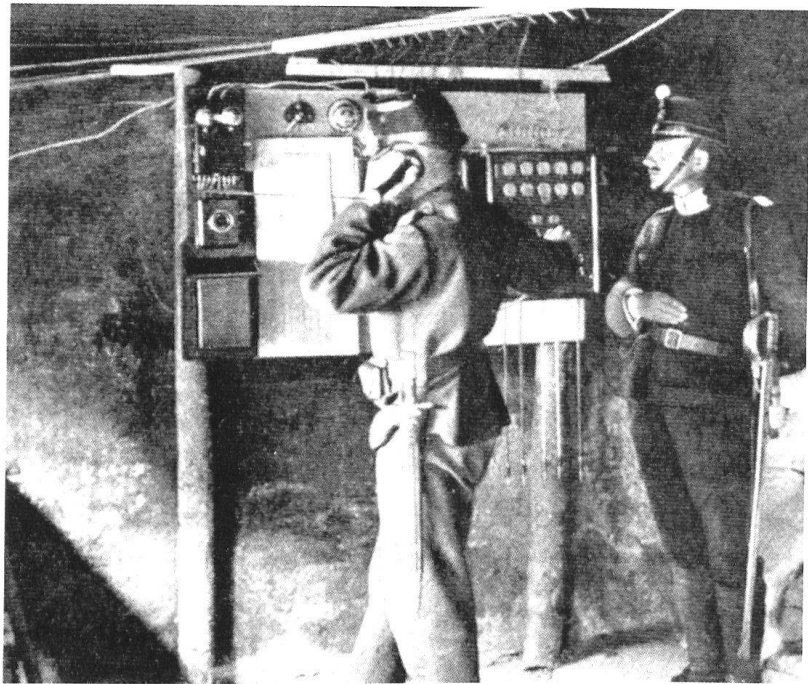
Mis à part quelques travaux d'agrandissement de faible envergure des lignes de défense, il n'y a plus que des planifications. Sur l'ordre du Général, on n'effectue plus de travaux aux fortifications, puisque la menace militaire diminue dès juin/juillet 1917.

L'entre-deux-guerres et la Seconde Guerre mondiale

Après 1918, les obstacles sont détruits, les tranchées remblayées et une partie des ouvrages utilisés pour des essais de dynamitage. On renonce à l'entretien des ouvrages. Puis-



Point d'appui d'infanterie «Réduit du Vully».



Centrale de campagne dans la fortification de Morat.

qu'il ne doit plus jamais y avoir de guerre, on abandonne les fortifications à leur sort.

Peu avant le début de la Seconde Guerre mondiale, l'Etat-major général fait effectuer des études concernant l'état technique et l'utilisation tactique des fortifications. Il en ressort que les tranchées sont mal proportionnées par rapport à la puissance du feu moderne. Les abris, par contre, sont encore en bon état et assurent suffisamment de protection.

En été 1940, quand la Suisse est encerclée par les puissances de l'Axe, le général Guisan se décide à redéployer l'armée. Les brigades frontière restent dans leurs secteurs, alors que le gros des troupes se retranche dans le Réduit national. Néanmoins, pour des raisons logistiques et psychologiques, des

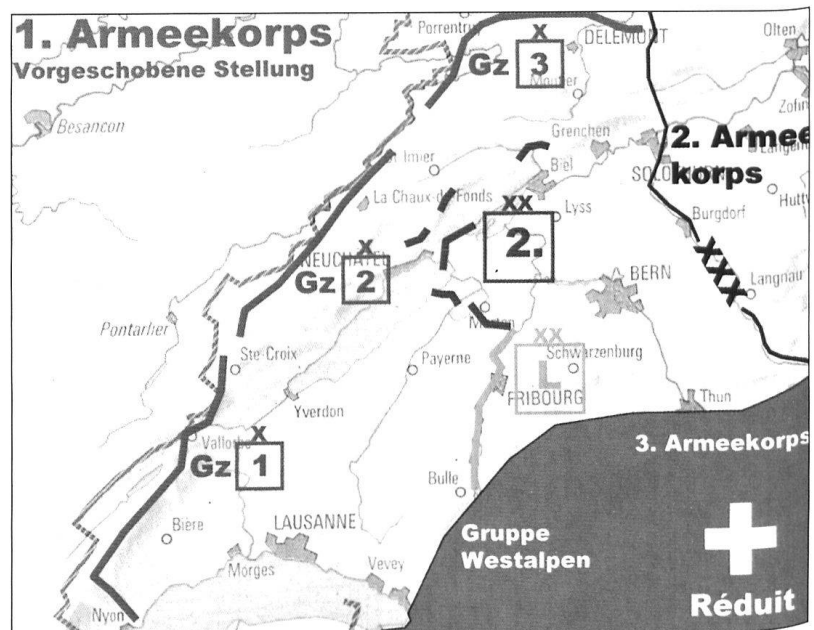
troupes de l'importance d'un corps d'armée tiennent une position avancée jusqu'au printemps 1941. L'ordre d'opération N° 12 du 17 juillet 1940 définit cette position avancée: «Rive Sud du lac de Zurich - Limmat - Bözberg - Gempen - mont Raimeux - Chasseral - Chaumont - Mont Vully - Sarine de Laupen jusqu'à Hauteville.» L'ordre au premier corps d'armée prescrit entre autres: «(...) le corps garde le Mont Vully et forme une importante défense contre les chars dans la section entre le lac de Morat et la Sarine.»

La deuxième division qui opère dans la région de Morat donne l'ordre suivant à la troupe de la position «Vully»: le «Groupe Vully» (S Bat 3, 1 Ter Bat, Fuss Art Abt 86 [- 1 Bttr]) doit tenir le secteur des lacs de Neuchâtel et de

Morat. Plus tard, on va modifier le dispositif. Le nouvel ordre prescrit: le «Groupe Vully» (Inf Rgt 1 [- Füs Bat 17], Fuss Art Abt 86 [- 1 Btrr]) assure la défense entre lac de Neuchâtel et lac de Morat. Position de l'artillerie: Praz - Môtier.

La ligne de défense de la Seconde Guerre mondiale, entre les lacs de Neuchâtel et de Morat, se situe entre 2 et 4 km plus à l'Ouest par rapport aux positions de la Première Guerre mondiale, sur la ligne Champmartin-Vallamand. Les travaux militaires des deux époques n'auraient pas pu être plus différents. Pendant la Première Guerre mondiale, on avait construit des tranchées continues, dans lesquelles se trouvaient des fusiliers, serrés les uns à côté des autres, qui intervenaient directement contre l'ennemi qui n'attaquait à cette époque qu'avec de l'infanterie.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, on construit entre les deux lacs des obstacles et des tranchées antichars et, dans les



forêts, des obstacles anti-infanterie. Des mitrailleuses et des armes antichars installées dans des fortins ont pour but de prendre sous leur feu les tranchées et les obstacles. On construit des obstacles antichars en forme de pyramides (Toblerones), par exemple près de Vallamand, ainsi que des tranchées antichars à travers des champs ouverts, par exemple entre Montmagny et Montet.

Bilan

Pendant les deux guerres mondiales, la Suisse a pu éviter la guerre sur son territoire. Pourtant, il y a eu des plans d'invasion de notre pays par la France (plan «H») en 1914-1918 et par l'Allemagne nazie en 1939-1945 (plan «TANNENBAUM»).

A ces deux époques, notre armée ne disposait pas du matériel qui lui était nécessaire. Au cours de la Première Guerre mondiale, on pouvait faire face au manque de mitrailleuses par une importante production en Suisse (on a fabriqué 1600 mitrailleuses 1911) et par l'utilisation d'anciens canons d'ordonnance 8,4 cm de 1880, cela n'était plus guère possible pendant la Seconde Guerre mondiale. Le manque de blindés et d'armes antichars (notre armée disposait de 24 blindés et, par bataillon de fusiliers, de deux canons antichars) ne pouvait pas être comblé, pour les

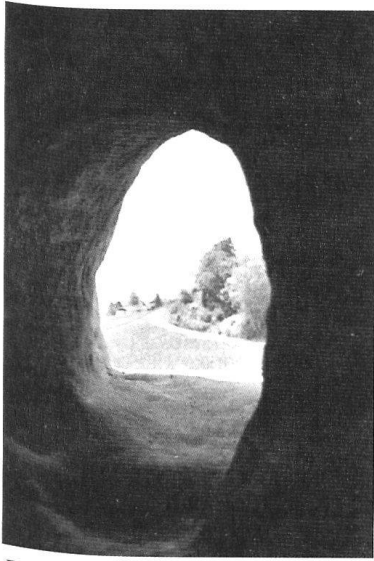
Information

Dans la région du Mont Vully, on est en train de rendre accessible des ouvrages de la Première Guerre mondiale, dotés de panneaux d'information et reliés entre eux par un «sentier historique». L'ouverture de ce sentier est prévue pour l'été 2003. Veuillez vous adresser pour une visite guidée à:

Murten Tourismus: 026 670 51 12, info@murtentourismus.ch

Office du Tourisme du Vully: 026 673 18 72, info@levully.ch

Jürg Keller: 026 673 12 48, jurg.keller@bluewin.ch



Embrasure pour une mitrailleuse (« La Lambertaz »).

blindés que d'une manière insatisfaisante, pour les armes antichars de nouveau par l'utilisation des canons de 8,4 cm d'ordonnance 1880.

Malgré tout, l'armée a su construire une défense efficace par des renforcements de notre meilleur allié: le terrain. Si les fortifications et les obstacles, que les Etats belligérants avaient repérés, ont aidé à empêcher une invasion de la Suisse ou un passage par son territoire, elles ont alors rempli leurs tâches. Il a donc valu la peine de consentir à des privations et des efforts.

Bibliographie

- Schweizerisches Bundesarchiv Bern, Bestand E 27 17 722.
- General U. Wille: *Bericht an die Bundesversammlung über den Aktivdienst 1914/18*. Bern 1923.
- Hans Rudolf Fuhrer; Hans Rapold: *Die Geschichte der Schweizerischen Landesbefestigung*. Herausgegeben von Max Mittler. Zürich 1992,
- Reiss, Günther D.: «*Die Fortifikation Murten 1914-1918*», *Separatdruck der Schriftenreihe Festungsforschung*, Band 10, Wiesel, 1991.
- Werner Rutschmann: *Die Vorgesobene Stellung Jolimont – Mont Vully – Murten – Saane 1940/1941*. 1992
- Gilbert Kaenel; Philippe Cudry: *Das Wistenlacher Oppidum*. Sugiez 1988.



J. K. Ouvrage « La Lambertaz ».